

## La lettre



### > Les vœux du Président

### > Le mot de la rédac' :

Toute l'équipe de la rédaction vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Vous trouverez les dernières actualités de la Communauté de Communes de la Région de Suippes dans ce nouveau numéro de la *Lettre*.

Bonne lecture !



**Le 19 janvier dernier, après avoir remercié l'assistance, le Président a présenté ses vœux :**

«En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter, au nom de la Communauté de Communes, **nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans les différentes facettes de votre vie tant familiale, que professionnelle ou associative**. Souhaitons que les perspectives envisagées et entr'aperçues en 2017 trouvent leur réalisation dans les meilleurs délais.

Pour nous, ce sera la poursuite de nos programmes initiés depuis quelques années. Après avoir livré **deux écoles neuves à Suippes et à Sommepey**, nous continuons nos différents engagements tant dans les équipements complémentaires en matière d'**accessibilité** de nos bâtiments communaux et communautaires que dans le programme conséquent en matière d'**entretien de voirie**.

**La piscine a rouvert ses portes** après des travaux conséquents et passablement de vague à l'âme dans ses équipes, nous envisageons que soit constitué un **comité d'usagers** qui donne la parole à nos deux publics fréquentant la piscine, à savoir le public classique et les enseignants et leurs élèves.

**Nous nous sommes engagés dans un certain nombre de mutations :**

- **La charte des bonnes pratiques environnementales**, dit autrement le zéro phyto.
- **Un programme de rationalisation des captages des eaux.**
- **La défense incendie.**
- La mise en place du **plan numérique**.
- La poursuite du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**.
- Les différents **programmes d'amélioration de l'habitat et d'économie d'énergie**.
- Et enfin **à travers le CIAS**, qui aura été l'une des grandes constructions de l'année 2017, le projet d'extension de la maison de retraite est relancé. Avec **la création d'une unité de vie protégée de 15 lits**, ce projet constitue le point de départ de la politique sociale de la Communauté de Communes, les travaux devront commencer en septembre.

Dans un autre registre, nous aurons à engager **une extension de la Maison Médicale** déjà saturée après seulement trois années d'exercice. Par ailleurs nous sommes en train de constituer un **pôle de service social** vis-à-vis de la population s'appuyant sur notre existant «la Maison de Services au Public», «le Clic des sources» et nous mettons en place en février un «**Relais Assistants Maternels**» qui aura en charge d'animer le réseau de ces assistants, susciter de nouvelles vocations dans ce métier, afin de répondre aux besoins des familles à la recherche de solutions de garde pour leurs enfants.

Au final, c'est toute une chaîne cohérente tant sur **le plan médical**, que sur **le plan social** au travers des actions publiques ou associatives que nous avons à construire avec les acteurs déjà en place et soutenir les actions complémentaires d'associations.

En conclusion, nous venons de traverser quelques années assez difficiles en terme de structuration, avec le mot « fusion » conjugué dans tous les sens. Nous avons une Communauté de Communes très intégrée et porteuse de projets, malgré tout, d'autres défis vont s'imposer à nous. **Le numérique**, avec l'arrivée de la fibre optique sur notre territoire, qui va révolutionner notre usage et l'articulation entre les services publics et les usagers. Mais aussi **l'éducation de nos enfants**, pour laquelle nous devons mener une action concertée avec les enseignants et nos services culturels pour améliorer le soutien des enfants dans leur éducation personnelle et scolaire.»

**François MAINSANT**

Février 2018 - n°10

Directeur de la Publication :  
François MAINSANT

Rédaction et conception :  
Services communautaires

Crédits photos :  
Communauté de Communes  
de la Région de Suippes

Impression :  
Imprimerie Le Réveil de la Marne  
Dépôt 12 décembre 2013  
Tirage à 3500 exemplaires  
ISSN 2270-8154





LES BÉBÉS  
TROTTEURS

Relais Assistants Maternels



Depuis le 3 Janvier 2018, Mme **MONTEL SAINT PAUL** a pris ses fonctions en tant qu'**animatrice du Relais Assistants Maternels**.

En Février 2018, sur le territoire de la communauté de communes de la Région de SUIPPES, le Relais Assistants Maternels « Les bébés Trotteurs » ouvrira ses portes, au sein de la Maison Des Associations à SUIPPES. Le gestionnaire de ce service est le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et d'échange ouvert aux assistants maternels, aux parents et aux enfants accueillis par les assistants maternels. Il s'agit d'**un service gratuit** avec pour principe une neutralité dans l'information et les échanges proposés aux parents et aux assistants maternels.

**Les principales missions d'un RAM sont :**

- Informer les parents sur l'ensemble des modes de garde (l'accès, le coût, les aides possibles, les démarches administratives et juridiques)
- Informer les assistants maternels sur les conditions d'accès, d'exercice, d'emploi, de formation et de passerelles entre les différents métiers.
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles à destination des parents et des assistants maternels. Ces temps d'accueils collectifs permettent de tisser des liens sociaux, d'accompagner et de soutenir parents et professionnels pour le bien être des enfants.
- Proposer des ateliers d'éveil (atelier de musique, activités manuelles, motricité...) et de socialisation aux enfants accueillis par les assistants maternels.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'expérience professionnelle de Mme Montel Saint Paul ainsi que sa bonne connaissance du territoire et de sa population.

En effet, elle travaillait, jusqu'en décembre 2017 pour le Conseil Départemental de la Marne, à la Circonscription de la Solidarité Départementale de Sainte Ménehould, à laquelle est rattachée notre communauté de communes. Elle effectuait des permanences hebdomadaires à la MDA de SUIPPES.

Dès son ouverture, le RAM, proposera des temps d'activités ainsi que des temps d'accueil physique et téléphonique à la **Maison des Associations à Suippes**. Les communes de **La Cheppe, Saint-Hilaire-le-Grand et Sommepey-Tahure** accueilleront également des permanences, au sein des locaux de l'accueil périscolaire.

**Pour toutes questions, veuillez prendre contact avec Mme Montel Saint Paul, dès l'ouverture du RAM.**

**Infos** RAM «Les bébés trotteurs»  
 Maison des Associations de Suippes  
 9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES  
 Tel. 03 26 63 54 50  
 Courriel : ram@cc-regiondesuippes.com

Depuis le 6 novembre, les démarches liées aux certificats d'immatriculation et de permis de conduire se font en ligne. Le site officiel et unique est le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

**Pour réaliser les démarches, il faudra connaître quelques astuces qui vous faciliteront la vie:**

- L'acquéreur ne peut immatriculer son véhicule si le vendeur n'a pas déclaré la cession.
- Après la déclaration de cession faite par le vendeur, celui-ci obtient un code de cession (code à chiffres), ce code doit impérativement être remis à l'acquéreur.
- Lors de la vente, le vendeur doit avoir en sa possession, le nom (avec nom de naissance), prénom, date et lieu de naissance de l'acquéreur. Ces informations seront demandées lors de la procédure en ligne. De même, le kilométrage est à communiquer.
- **Un conseil : garder les numéros de téléphone du vendeur et de l'acheteur, tant que la démarche n'est pas effective c'est-à-dire la réception du nouveau certificat d'immatriculation.**
- Pour certaines démarches, le site de l'ANTS vous demandera de vous connecter via un compte France Connect. Grâce à ce dispositif, vous pouvez accéder à certains téléservices en utilisant un identifiant et un mot de passe existant (impots.gouv.fr ; ameli.fr ou La Poste).

● De plus, à titre d'exemple, lors de la démarche « changement d'adresse », il vous sera demandé le code confidentiel lié à ce véhicule. Ce code confidentiel n'est pas le code de cession, c'est un code transmis par la Préfecture lors de l'acquisition de ce véhicule. Ce code peut être ancien et doit être conservé. Vous pourrez demander l'envoi de ce code par voie postale ce qui retardera la procédure.

● Le paiement se fait uniquement par CB. Il existe des CB prépayées que l'on trouve dans les bureaux de tabac. Sur Suippes, seul le « Bar du Commerce » dispose de ce moyen de paiement. Il faudra auparavant connaître le montant de la redevance à payer.

● Madame DOLLEANS, responsable de la MSAP, peut vous accompagner en cas de difficultés.

● Toutefois, si la démarche en ligne est impossible (ex : si le vendeur refuse de déclarer en ligne la cession), il faudra vous rendre dans un centre automobile agréé (par exemple le garage Renault de Suippes ou Feu Vert), seuls habilités à enregistrer la cession et l'immatriculation. Ce service a un coût : 30€ environ.

En milieu rural, l'accès aux transports est parfois contraint par le niveau de revenus ou le lieu d'habitation des personnes. Les acteurs associatifs et les travailleurs sociaux œuvrant sur le territoire ont fait une enquête de terrain confirmant qu'une frange de la population est en difficulté pour se déplacer, effectuer leurs achats, se faire soigner ou se rendre à un entretien d'embauche...

Une réflexion et un travail de co-construction ont débuté depuis un an pour proposer des solutions adaptées. Grâce aux associations **Familles Rurales** présentes sur le territoire, en collaboration avec plusieurs partenaires locaux, **un service de Mobilité est maintenant ouvert.**

Mobilité solidaire est un nouveau service destiné à des personnes dont l'accès aux transports est limité du fait de leurs revenus ou de leur localisation géographique. Il est assuré par des conducteurs volontaires bénévoles ayant pour mission d'accompagner les personnes depuis leur domicile.

Les enjeux de ce service sont la lutte contre l'isolement, la prévention de la perte d'autonomie et le droit à la mobilité pour chaque habitant.

La fédération départementale **Familles Rurales de la Marne**, souhaite, avec le soutien du **Conseil départemental de la Marne**, s'appuyer sur cette expérimentation pour développer «**Mobilité Solidaire**» sur plusieurs territoires marnais.

Si vous souhaitez consacrer un peu de temps à une action d'entraide et de solidarité et devenir conducteurs bénévoles (indemnités kilométriques) ou si vous souhaitez bénéficier de ce service, **vous pouvez désormais contacter le Service Mobilité Solidaire.**

**Service Mobilité Solidaire**  
 41, rue Carnot BP 280  
 51 012 Châlons en Champagne Cedex  
 03 26 63 57 55  
 mobilite-solidaire.marne@famillesrurales.org



**Infos** Maison de Services au Public :

Maison des Associations de Suippes  
 9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES  
 Tel. 03 26 63 54 49  
 Courriel : msap@cc-regiondesuippes.com  
**Horaires d'ouverture :**  
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



**Après la fermeture hivernale** et l'épisode d'inondation, le Centre d'Interprétation ouvre ses portes au public à partir du jeudi 1<sup>er</sup> février.

*N'oubliez pas la gratuité les premiers dimanches du mois.*

Infos

Marne 14- 18

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 68 24 09

Courriel : [contact@marne14-18.fr](mailto:contact@marne14-18.fr)[www.marne14-18.fr](http://www.marne14-18.fr) et [www.facebook.com/marne1418](http://www.facebook.com/marne1418)

## &gt; « Des cases et des Bulles » Exposition Tolkien

**Dans le cadre de la manifestation départementale «Des cases et des Bulles»**, la Médiathèque La Passerelle proposera une exposition sur l'héritage de Tolkien (auteur de la trilogie du « Seigneur des Anneaux »). Cette exposition est réalisée par la BDP de la Somme.

*Du 27/03 et 21/04/18 (entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque)*

Infos

Médiathèque La Passerelle

Maison des Associations de Suippes

9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 63 52 63

Courriel : [mediatheque@cc-regiondesuippes.com](mailto:mediatheque@cc-regiondesuippes.com)[www.mediathequelapasserelle.com](http://www.mediathequelapasserelle.com)

## &gt; Retour sur les journées portes ouvertes

**Les portes ouvertes qui ont eu lieu le week-end du 6 et 7 Janvier 2018** ont été un succès. Le bassin, la salle de cardio training, le nouveau hammam, les cours d'aquagym, les cours de fitness et la mise à disposition de vélo ont permis de rassembler plus de 200 personnes, habituées ou non de l'établissement.

## &gt; Éveil aquatique de Pâques



**Samedi 31 mars de 9h à 11h30, la piscine vous propose l'éveil aquatique spécial Pâques.** Une chasse aux oeufs sera organisée à cette occasion.

*6€50, de 2 à 6 ans (pour un enfant et 1 ou 2 accompagnateurs)  
Réservations et renseignements auprès de l'accueil de la piscine.*

Infos

Piscine intercommunale :

Avenue de Sainte Ménehould - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 68 40 02

Courriel : [piscine@cc-regiondesuippes.com](mailto:piscine@cc-regiondesuippes.com)[www.piscinedesuippes.fr](http://www.piscinedesuippes.fr)

## ● Médiathèque :

- Mercredi 7 février  
de 10h15 à 11h15 :  
Séance bébé lecteur.  
de 16h à 16h45 :  
Heure du Conte.

- Mercredi 14 février de 14h30 à 16h :  
Les Ateliers de Claire *la Saint Valentin*.  
à partir de 7 ans.  
Tarifs : 1€ lecteur, 2€ non-lecteur.

- Mercredi 21 février  
de 10h15 à 11h15 :  
Séance bébé lecteur.  
de 16h à 16h45 :  
Heure du Conte.

- Mercredi 14 mars de 14h30 à 16h :  
Les Ateliers de Claire *Mardi Gras*  
à partir de 7 ans.  
Tarifs : 1€ lecteur, 2€ non-lecteur.

- Mercredi 6 avril à 20h :  
Concert dessiné *Natchez*

- Mercredi 11 avril de 14h30 à 16h :  
Les Ateliers de Claire *Des Graines et des fleurs*  
à partir de 7 ans.  
Tarifs : 1€ lecteur, 2€ non-lecteur.

## ● Marne 14-18 :

- Jeudi 1<sup>er</sup> Février :  
Réouverture du Centre d'Interprétation  
Marne 14-18 au public.

- Tout les premiers dimanches du mois :  
Gratuité pour tous du Centre d'Interprétation  
de 13h à 18h

## ● Maison de Services au Public :

- Les mardis 13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin de 14h à 17h :  
La Maison de services au public (MSAP), en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Marne, propose des consultations gratuites d'avocats sur Suippes.

*Pour bénéficier de ce service, il sera demandé une pièce d'identité. Les permanences d'une durée de 30 minutes sont confidentielles et gratuites. L'heure de passage sera fixée par la responsable de la MSAP, Madame DOLLEANS*

## ● Communes :

- Dimanche 4 février :  
Pièce de théâtre «Agatha la sompnaire» et exposition «Les animaux dans la Grande Guerre». Inspirée de l'histoire authentique d'une vache américaine envoyée par des écoliers de Brooklyn à des paysans de la Marne revenus dans leur pays dévasté : Somme-Py.

Entrée libre. Réservation au 06 64 93 43 58 ou [asso-souv.spy@laposte.net](mailto:asso-souv.spy@laposte.net)  
Organisateur: Association du souvenir de Somme-Py-Tahure.

Retrouvez toutes les infos sur  
[www.cc-regiondesuippes.com](http://www.cc-regiondesuippes.com)

